

La Commune des Pins

I

Le Climat

La commune des *Pins* tient à la fois du climat aquitain ou du sud-ouest et de celui du *Massif Central*. Ce n'est ni l'un ni l'autre, c'est une transition, un mélange des deux. La température est douce, les mois d'été sont en général chauds surtout depuis quelques années, excepté en 1930. Dans la région de la basse commune, sur les terres calcaires et argilo-sablonneuses, le soleil darde ses rayons et produit une élévation de température de quelques degrés centigrades par rapport aux parties élevées de la région du bourg. Les terres fortement argileuses et le voisinage de la forêt influant sur la température, il en résulte un climat plus froid dans la haute commune. Une conséquence de cette constatation est très visible: la région dont *Chez-Mouchet* est le centre a des récoltes à maturité plus précoce de quelques jours, parfois même d'une semaine. Il en est ainsi pour les arbres, tels les cerisiers, les noyers. Dans la région du bourg, les gelées tardives du printemps sont plus à craindre, d'où la conséquence: plus de châtaigniers à végétation tardive et moins de noyers et de vignes à végétation hâtive et plus vulnérable au froid.

Les vents soufflent parfois avec force sur les plateaux, surtout sur celui de *Chez Mouchet*. Rien ne le protège contre la tempête. C'est comme un îlot au milieu des plaines avoisinantes: au loin, au nord et au sud, les vallées de la *Bonnieure* et de la *Tardoire* l'isolent encore plus complètement. Le moindre vent s'y fait sentir plus qu'ailleurs.

La bise nous amène le froid en hiver et en été tempéré l'action du soleil ; l'*autan* (vent d'est) apporte un temps sec et parfois froid; la *gallarne* (vent d'ouest) et le bas (sud, sud-ouest) nous envoient les vapeurs de l'océan, les nuages et la pluie. De légers brouillards s'élèvent souvent sur la vallée de la *Bonnieure*, causés par l'évaporation des eaux de la rivière.

Depuis de nombreuses années, les saisons ne sont plus nettement délimitées. En général, l'hiver et le printemps sont pluvieux, l'été plutôt sec, à part de rares ondées, occasionnées de préférence par des orages. La grêle y fait rarement son apparition et les cultivateurs ne jugent pas utile de s'assurer contre ce fléau. La forêt et les nombreux bois de la haute commune avec la vallée attirent la pluie, et la région n'en est que plus humide. Le froid ne se fait sentir qu'après la *Toussaint*, ou même qu'à la fin de l'automne, pour se continuer en janvier.. Le thermomètre ne descend au-dessous de zéro que pendant quelques semaines, parfois, quelques jours seulement.

La rivière gèle rarement, pourtant, il y a quelques années, la glace fut assez forte pour porter les gamins et supporter leurs glissades. Selon les vieilles gens, un fait semblable n'était pas arrivé depuis cinquante ans. La neige fait rarement son apparition (certains hivers, on ne le voit même pas) et demeure peu de jours.

Climat d'après les Dictons et Constatations

Pluie et eau. — Après grands vents d'ouest, eau prochaine. Si le vent étant à l'ouest, remonte brusquement vers le nord, le ciel s'éclaircit et le beau temps va venir. Eau de février vaut du fumier. Crue de la rivière courte, eau nouvelle. L'orage suit la forêt et la vallée.

Vents. — Vents prolongés du nord au printemps et en été, année sèche et mauvaise.

Froid et chaleur. — Hiver froid, été sec. Départ prématuré des hirondelles et des oiseaux migrateurs, hiver précoce. Retour des hirondelles, beau temps va venir.

Blés. — Pâques *agnoux* (boueux), *Saint-Jean fromentou* (grené). Hiver sec; printemps, humide, bon blé.

Châtaignes. — Pour avoir des châtaignes en octobre, il faut que les châtaignes *beuillent* (bouillent) dans le *pelou* (bogue) en août.

Fruits divers. — Fleurs humides, pas de fruits.

Foins. — Avril humide pour la luzerne et mai pluvieux pour le pré naturel. Mai humide, foin au pré. Année de foin, année de rien.

II

Les Cours d'Eau

La *Bonnieure* et la *Bellone* arrosent le territoire de la commune. La *Bonnieure* prend sa course au sud de *Montemboeuf*; elle naît de plusieurs ruisselets, à une altitude de 310 mètres dans les monts du *Limousin*. Elle coule du sud au nord en passant à *Cherves-Châtelard*; au-dessus de ce bourg, elle reçoit à droite le ruisseau de *Roumazières* descendant d'une altitude de plus de 200 mètres. Sa direction passe de l'est à l'ouest jusqu'au delà de *Chasseneuil* qu'elle contourne. Après cette localité, ses eaux vont du nord-est au sud, après avoir reçu à gauche le *Rivaillon*, en longeant la route nationale de *Limoges* à Angoulême pendant quelques centaines de mètres. La forte côte des *Granges* (*Chasseneuil*) la fait obliquer et son cours va désormais du S.S.E. au N.N.O. Elle entre dans le territoire des *Pins*, se partage en deux ruisseaux jusqu'au moulin de l'Age et reçoit sur sa droite le *Ri* (ruisseau) de *Saint-Mary*, sorti de la forêt de *Bel-Air*. Ses eaux séparent ensuite *Saint-Mary* des *Pins*. Avant d'arriver au *Soudet*, elle formera encore deux nouveaux bras qui se réuniront après la route de *Saint-Claud*. Elle sort des *Pins* quelques centaines de mètres avant le moulin de *Jaulet*, passe aux bourgs de *Sainte-Colombe*, *Saint-Amant-de-Bonnieure*, *Saint-Angeau*, *Saint-Ciers*. En aval de ce dernier elle va à la *Tardoire*, après un parcours de 35 kilomètres environ, et devient, chose bizarre l'affluent d'un cours d'eau presque toujours à sec qui la conduit à la *Charente*.

Son lit est une couche de terre argileuse, ce qui lui permet d'avoir de l'eau toute l'année. Le fond est rempli de pierres, de vase et de sable par places; on certains endroits, les joncs, les anémones poussent on grande quantité. Son cours a une certaine rapidité jusqu'aux ramifications des collines du *Limousin* (côte des *Granges*); ensuite, elle se traîne paresseuse et pendant une dizaine de kilomètres, elle s'amuse à former deux ruisseaux distincts qui semblent jouer à cache-cache par leurs entrelacements successifs. Les îlots sont nombreux, parfois d'une superficie de plusieurs hectares. Près du moulin de l'Age, elle devient raisonnable; à part quelques caprices, elle ne formera plus désormais qu'une seule rivière. Chaque bras a à peine, en temps ordinaire, cinquante centimètres de profondeur et une largeur de quatre à cinq mètres. Les deux ruisseaux réunis ont une largeur moyenne d'une dizaine de mètres et une profondeur très variable; cette profondeur est plus grande en amont qu'en aval des moulins, par suite de la retenue des eaux. Certaines fosses (fosse de *Montebride*) ont plusieurs mètres, ailleurs 1 mètre, autre part 0.50m.

Au moindre orage, les pluies dévalent des pentes de ses rives et en grossissent le cours. L'hiver, elle est sujette à des crues de plusieurs semaine, toute la vallée, large de 300 mètres devient une nappe d'eau et les habitants sont obligés de délaissier les passerelles et de recourir aux ponts de pierres (*Soudet* et *Marronnière*, route N. 1, *Planches* et *Chez Pelade*, route N. 7). Les riverains ont creusé de nombreux fossés d'irrigation et en été, ils en profitent pour arroser leurs prés et récolter de bons regains. Autrefois, il y eut souvent des arrêtés interdisant ces travaux d'irrigation.

Trois moulins sont situés sur les bords de la rivière. Ce sont: 1.- le moulin de la *Maison Blanche* dépendant. du château des *Pins*, au bas de la côte du bourg, en pleine activité; 2.- le moulin de *Chambi*, sur l'ancien chemin de *Sainte-Colombe* au bourg, dit de la *Baronnière*, sur la rive gauche; un meunier et un boulanger s'y sont installés; 3.- le moulin de l'Age, en partie délaissé depuis un an, par suite du besoin de grandes réparations, point terminus du chemin d'*Agris* à l'Age) travers le forêt des *Quatre-Vaux*.

La *Bellone* — nom ironique — est un ruisseau qui prend sa source sur les flancs nord de l'*Arbre*, au village du *Mas de Mazerolles* (365 mètres). Elle suit une direction sud-est, nord-ouest, baigne *Saint-Adjutory* et *Taponnat*, traverse la ligne de chemin de fer d'*Angoulême* à *Limoges* dans une région très accidentée et va se perdre dans la forêt des *Quatre-Vaux*. En hiver, après de fortes pluies, elle

continue sa marche dans nue petite vallée, suit la limite de la commune et, au bas des *Ecures*, va rejoindre les eaux de la *Tardoire*. Depuis plusieurs années, son lit, à la sortie de la forêt, a été comblé et cultivé, mais la *Bellone* ne s'en émeut pas, elle se répand sur une plus grande étendue et continue sa marche. Elle sert d'exutoire au trop plein des terres et des coteaux bordant sa vallée. Sa longueur est d'une vingtaine de kilomètres, y compris son lit occasionnel (8 kilomètres). Elle se jette dans la *Tardoire* après le village des *Ecures*.

III

La Vie Végétale

Arbres. — La nature du sol joue un rôle important dans la répartition des cultures en général et la vie des arbres en particulier. Certaines terres sont parfois difficiles à travailler, leurs pentes abruptes ne se prêtent pas à l'emploi des instruments perfectionnés et leurs masses rocheuses auraient besoin d'être enlevées pour livrer passage à la charrue. C'est sur ce sol rocailleux, à sous-sol fortement argileux que s'élèvent les bois. La forêt des *Quatre-Vaux* s'appuie sur les deux plateaux des *Fouilloux* et du *Couradeau* et s'étend ensuite en vallonnements vers la vallée de la *Bellone* et *Taponnat*. Elle se continue au sud par les bois des *Ouillères (Rivières)* et au nord par les bois de la *Trappe* et de *Chez-Gadaud*. Quelques hectares de terres cultivées la séparent seulement de la *Garenne* de la *Baronnière*. Sur la gauche de la route de *Taponnat*, se trouvent, encore des taillis et des châtaigneraies. La forêt des *Quatre-Vaux* forme une grande étendue de bois, longue de quatre kilomètres et large de trois kilomètres, elle sépare nettement le *Limousin* de l'*Angoumois*. Selon certains géographes, à l'origine, les tribus gauloises et plus tard les comtés ou provinces de *Charlemagne* n'avaient point de bornes fixes, mais de grandes forêts, sortes d'espaces neutres les séparaient. Beaucoup de ces bois ont été défrichés, mais, dans les parties les plus rebelles à la culture, il en reste encore des vestiges imposants. Aujourd'hui encore, on est frappé de la grande différence de langue, principalement des habitants de la région de *Chez Mouchet* d'avec ceux de *Taponnat*.

Dans la forêt, la bruyère se trouve partout et malgré les défenses de la principale propriétaire les habitants des villages voisins vont s'y pourvoir de litière, les années de disette en paille; si, par mégarde, ils coupent quelques arbustes ils permettent aux autres de se développer. Les taillis, dominant, il n'y a pour ainsi dire pas de futaie (une petite surface à la Garde). Suivant la mode du pays, à chaque coupe on laisse quelques baliveaux, bien droits, non poussés sur souche et si le vent ne les arrache pas, ils deviendront des centenaires. L'essence dominante est le chêne rouvre, à écorce rugueuse. Dans certains endroits, on trouve quelques cépées de châtaigniers, coupées pour avoir des perches (*carassones*). Les pins s'y développent. de plus en plus et comme ils sont d'un bon rapport pour fabriquer des planches ou des chevrons, on veille à leur protection. Autrefois ils devaient être en plus grande quantité, puisqu'ils ont donné leur nom à la commune.

A la Noël, le garde particulier et régisseur fait bannir la coupe des bois. Les cultivateurs, devenus bûcherons, s'y rendent et prennent chacun un lot (une bauge). Depuis quelques années, chaque personne achète et prend sa "bauge" et arrange ensuite à sa fantaisie ses cordes et ses fagots, restant libre ensuite de garder ou de vendre le bois qu'elle a coupé. En 1920, on payait 35 francs la corde de bois et 20 francs le cent de fagot (en 1920, la corde valait 70 francs et le cent de fagots 50 francs; aujourd'hui, il faut encore doubler les prix). On ne fait pas de charbon, le tout est employé comme combustible.

En plus de cette forêt, il y a encore de nombreux bois. Les uns avoisinent la forêt et en sont pour ainsi dire la suite (*Trappe, Bégasse*); les autres sont sur les versants de la colline ou sur les plateaux (*Bois du Soudet, de la Breuille, garennes de la Baronnière de Chez Mouchet, de la Fuie, etc.*). Partout dans ces taillis domine le chêne, auquel viennent se joindre quelques rares noisetiers, charmes, acacias, érables, trembles, etc.

La forêt des *Quatre-Vaux* était autrefois la propriété, de la seigneurie des *Pins*. Pendant la Révolution elle fut vendue comme bien national et acquise en majeure partie par la famille propriétaire actuelle. La superficie forestière communale est de 710 hectares (le tiers de la surface totale), dont la majeure partie est occupée par la forêt (398 hectares) et ses compléments. A cette surface, il faut ajouter 15

hectares 11 ares 14 centiares de landes et de "chaumes" qui ne sont en somme que des bois mal exploités, faisant suite à la forêt des *Quatre-Vaux*.

Arbres fruitiers. — Les arbres fruitiers sont répartis dans toute la commune, mais d'une façon inégale. La nature du sol augmente ou diminue le nombre de chaque- espèce. Dans la basse commune, région à prédominance calcaire et à silex, croissent les cerisiers (*Chez Mouchet* est un grand producteur de cerises), les noyers, les pêchers et les pruniers ; dans la haute commune, éminemment argileuse, se développent de préférence les châtaigniers et les pommiers.

Vignes. — Les vignes occupent dans la commune une surface de 20 hectares ou 60 journaux. Elles sont en plus grande quantité dans la partie calcaire. Le plateau de *Chez Mouchet*, vers le centre, face à l'est et sur les pentes sud, a de nombreux vignobles bien installés. Quelques propriétaires du village font 15 et 20 barriques de vin (l'un d'eux a eu 75 barriques en 1920), d'autres cinq à six barriques. Vers la *Bégasse* et aux *Fouilloux* se trouvent encore quelques vignes. Dans la partie haute de la commune, les vignobles sont rares, la gelée est à craindre.

Prairies. — Les prairies naturelles occupent la vallée, de la *Bonnieure*; quelques prés secs ou "pradelles" près des maisons. Leur superficie forme un espace de 200 hectares ou 600 journaux, soit le dixième de la superficie totale. Quand le terrain s'y prête, le propriétaire fait des petits fossés et irrigue son pré en mettant à fond les vannes de quelque moulin. La plupart du temps, dame nature agit à sa fantaisie. La mousse couvre le sol, les plantes nuisibles sont en grande quantité, on les y laisse, c'est la culture du moindre effort, la routine. Le ray-grass, le paturin, le dactyle pelotonné dominant dans les bons prés; dans les autres, ce sont les petits joncs, les prêles. Les prairies bien placées permettent de faire une deuxième coupe. Ces prés de la vallée sont bien estimés: ils fournissent l'aliment principal de la race chevaline, l'absorption des foinz luzernés lui donnant souvent des coliques. Leur exploitation, d'autre part, n'exige pas un gros travail. Il s'ensuit que les prairies naturelles appartiennent à des propriétaires nombreux et de diverses communes. On ne vend pas facilement ses prés.

IV

L'Habitation

L'habitation peut être ramenée à trois types de maisons. La première catégorie comprend les constructions anciennes datant du XVIII^e siècle et au-delà. Elles sont formées d'une seule pièce, sans étage, et d'une sorte de grenier où l'homme peut à peine se tenir debout seulement au milieu; une grosse poutre mal équarrie supporte tous les chevrons et le plancher; les murs sont peu élevés, la porte a juste la hauteur d'une personne moyenne; la fenêtre est petite, formée d'un grand carde bois ou de quatre petites vitres et fermée en avant d'un volet d'une seule pièce; le sol en terre battue est inégal, par la suite, il a été quelquefois amélioré par l'apport de cailloux ou de dalles en pierre de grandeurs inégales. Parfois, la porte servait d'unique passage pour la famille et les animaux domestiques; la pièce, dans ce cas, était partagée en deux parties et une simple barrière en bois séparait bêtes et gens. Plusieurs d'entre elles servent maintenant de débarras, de cellier; on y met aussi à l'abri les récoltes. Au point de vue de l'hygiène, leur disparition est souhaitable. L'entassement des habitants dans une pièce unique, comprenant plusieurs lits rapprochés, laissait souvent à désirer selon la moralité; la nécessité les avait fait entourer de grands rideaux et avait clos chaque couche.

La deuxième catégorie comprend des logements plus récents et mieux appropriés à la santé et aux besoins de l'existence. Chaque maison se compose de deux chambres, soit séparées par un corridor, soit ouvrant l'une dans l'autre, ou parfois, mais rarement, ayant chacune leur entrée à l'extérieur. Un grand grenier est au-dessus, où l'on peut se promener partout dans toute sa hauteur. Les grains y sont entassés avec les réserves de légumes à bulbes et à gousses. La toiture est recouverte en tuiles demi-rondes de la région, les premiers rangs sont tenus avec du crépi, on y voit rarement des pierres plates pour les empêcher d'être soulevées par le vent, comme dans certaines parties de la *Charente*. Des dalles reçoivent les égouts et les conduisent dans une citerne, les puits étant rares dans la localité (un au bourg, un au *Puy* et un autre aux *Ecures*). Le sol est recouvert de dalles de pierres; depuis quelques années, la moitié ou la totalité du rez-de-chaussée se fait de plus en plus en planches. Une large cheminée, avec crémaillère permet d'y entretenir un grand feu de bois.

la troisième catégorie comprend les habitations dénommées dans le pays maisons bourgeoises. Elles sont les demeures des riches propriétaires de la commune ou de quelques rentiers, enfants du pays, qui reviennent dans leur vieillesse habiter le toit paternel, après des améliorations rendues nécessaires par leurs goûts plus raffinés et leurs habitudes d'un plus grand confort. Sans viser à une trop grande élégance, elles ont plus de deux pièces, un ou plusieurs étages et chaque appartement. a une destination spéciale, leur nombre est assez restreint, la cherté des matériaux et de la main-d'œuvre empêchent leur développement. Les unes sont couvertes en tuiles plates, les autres en ardoises. Cette couverture fait mieux ressortir l'habitation au milieu de ses voisines aux toitures rouges.

Ameublement. — L'ameublement, en général, est plutôt simple. les murs sont blanchis à la chaux; à part les maisons bourgeoises, il n'y a pas de tapisserie; les planchers ne sont pas cirés et sont rarement lavés. les vieux lits à quenouille ou à la duchesse, grossièrement faits, sans sculpture, avec un ciel en planches, tenu par quatre piliers ou colonnes, deux au pied et les deux autres au chevet, renforcés par des planches aux deux tiers de leur hauteur, entourés de rideaux à grands carreaux de couleurs vives, sans élégance, mais pratiques, sont en voie de disparition. Les choses les plus hétéroclites se posaient sur la partie supérieure: buis bénit, fusil, voire vieux sabots et chiffons. Le lit moderne "à bateaux" le remplace partout. Le menuisier le fait avec le noyer ou le cerisier du pays souvent sans ébénisterie; c'est une sorte d'assemblage de planches rabotées, cirées ou vernies. La garniture est toujours celle des anciens: une paillasse remplie des deuxième et troisième feuilles de l'épi de maïs, une couette de plumes ramassées par la ménagère et avec, au-dessus, de grosses couvertures bleues; parfois la jeune fille a remplacé l'une d'elles par une autre de nuance plus claire. Des rideaux sont suspendus au plafond et couvrent le chevet et le pied. Dans nos campagnes, le sommier, le matelas et l'édredon ne pénètrent que lentement.

La vieille armoire, vaste, faite d'une seule pièce, sans être démontable, avec du cuivre à profusion, à deux serrures, se rencontre facilement. Le "cabinet" ou "demi-cabinet" de fabrication récente est plus élégant, mais moins commode, surtout pour les familles nombreuses. Le grand buffet massif cède la place à un autre plus léger, la cherté des planches et surtout son poids y sont pour beaucoup. Sur ce dernier, on place en général un vaisselier. L'ancienne maie ou pétrin a perdu son usage et sert de coffre; peu à peu elle est remise au grenier ou au bûcher. La lourde table en noyer ou en chêne est peu à peu remplacée par une plus légère en cerisier ou en sapin. Un banc, quelques chaises et souvent une machine à coudre complètent l'ameublement. Une profusion de cadres, de photographies et d'images les plus disparates parfois sont attachés aux murs et dispersés sans goût.

Matériaux. — La majeure partie des matériaux se trouve dans le pays. Chaque personne voulant faire construire, choisit ses arbres, les abat et les fait débiter en poutres et en planches. Les pierres de maçonnerie se rencontrent dans les carrières de la commune, parfois le paysan les prend dans un coin de son champ, ou il démolit un vieux bâtiment. Les pierres de taille, les coins, les manteaux de cheminée, il les commande *Chez Tabard (Saint-Mary)*, rarement il les fait venir des environs d'*Angoulême*. Les tuiles, il va lui-même les chercher à *Péruzet* ou à *Fontafie*; il trouve la chaux à *Taponnat*; s'il craint l'humidité dans les fondations, il va la quérir *Echoisy (Luxé)*; le sable se rencontre en quantité au pied du bourg de *Coulgens*, à la *Tourbière*.

Les anciennes demeures, surtout celles de la première catégorie, sont bâties sans ordre et sans hygiène. La plupart, ouvertes au nord, sont humides et malsaines. Maintenant l'aisance aidant, le paysan a plus soin de son corps. Dans ses constructions, il s'installe largement à son aise, la façade toujours tournée au midi; une belle treille plantée à côté de la porte tempère en été l'action du soleil.

Les dépendances. — La stabulation en honneur dans la contrée, à part dans quelques rares fermes, sur les bords de la *Bonnieure*, où l'on mène paître les troupeaux de la *Saint-Jean* à *Noël*, a fait construire de vastes dépendances. Des granges spacieuses permettent de serrer dans les fenils toute l'herbe séchée, des hangars et des remises garantissent les instruments agricoles des intempéries et préservent de l'humidité les combustibles, bûches ou fagots. A une extrémité de la grange, se trouvent les étables pour le gros bétail et les brebis. Les porcs logent dans une porcherie construite à part. Depuis quelque vingt ans, de nombreux clapiers ont été installés dans la cour et aident à l'élevage de plusieurs centaines de lapins chaque année. Un peu à l'écart s'aperçoit un vieux four, rarement en bon état de

fonctionnement. Serviteur délaissé, il tombe en ruines et ne sera bientôt qu'un souvenir. Une citerne et une mare complètent les dépendances.

V

Le Commerce

Commerce intérieur. — Les échanges commerciaux entre les habitants sont de peu d'importance. Les petits artisans sont en même temps cultivateurs; ils produisent en majeure partie leurs légumes, les produits de la basse-cour nécessaires à leurs besoins et quelques sacs de céréales. Leurs achats. portent principalement sur le pain fourni par les boulangers de la commune et les matières premières utiles à leur profession et trouvées sur les lieux.

Le boulanger, souvent meunier, s'entend avec le paysan pour la fourniture du pain. Le cultivateur donne un sac de blé du poids de 80 kilos et reçoit en échange 15 couronnes de 4 kilos chacune; des entailles faites sur une "coche" indiquent, à chaque passage, la quantité reçue. Le surplus du vin produit est écoulé chez le voisin; il en est ainsi souvent pour l'excédent de bois et quelques autres produits de la ferme et de la basse-cour.

Les foires et les marchés. — Autrefois, il existait une foire aux cochons sur la place du bourg, le deuxième jour de chaque mois. Supprimée pendant la Révolution, elle fut rétablie en 1808. Des droits de place y étaient perçus. Pour aider à son développement, une halle fut construite en 1835.

Peu à peu, les centres voisins, pourvus de gares, diminuèrent son trafic et l'anéantirent vers 1885.

Commerce extérieur. — *Ventes.* — La commune est agricole et forestière. Les bois, sous forme de fagots, de bûches et d'arbres sont exportés dans les lieux voisins, surtout à *Chasseneuil* et à *La Rochefoucauld*. Il y a quelques années, en 1912, il existait *Chez-Mouchet* et à la *Trappe* des marchands de petits fagots; ils en approvisionnaient la ville d'*Angoulême*, Certains fruits (pommes à couteau et cerises) sont surtout portés à *Angoulême*; à travers la forêt de la *Braconne*, le trajet est de 20 km. Les châtaignes et les noix sont livrées aux foires de *Chasseneuil* et principalement de *La Rochefoucauld*. Le surplus des diverses céréales est vendu aux mêmes lieux,.

Grâce à la récolte des topinambours, le pays engraisse beaucoup de bœufs limousins ou auvergnats expédiés surtout à *Lyon*, en *Italie*, à *Bordeaux* ou à *Paris*. Plusieurs marchands de la commune ou de *Sainte-Colombe* viennent souvent les acheter à domicile. Les porcs gras sont nombreux en hiver et au début du printemps, les foires de *Chasseneuil* et de *La Rochefoucauld* les enlèvent. Les moutons sont vendus de préférence à *Agris* et à *Saint-Angeau*. Les œufs, la volaille et les lapins sont portés de préférence à *Coulgens* et à *Saint-Angeau* pour la Basse-commune et à *Chasseneuil* pour la Haute-commune.

Achats. — Le pays a besoin des produits de l'industrie (tissus, outils, articles d'épicerie, graines, engrais chimiques). Quelques épiceries, installées dans les villages (*Chez-Mouchet*, les *Abrieux*, bourg, avec quelques marchands ambulants, en achètent une partie et les écoulent ensuite. L'habitant s'en procure lui-même à la foire voisine ou les fait venir des centres de production; quelquefois il va les chercher à *Angoulême*.

Les maréchaux-forgerons (*Chez-Mouchet*, bourg) procurent aux paysans les instruments de fer et les leur réparent. Si l'outil désiré est d'un prix élevé, on s'en munit au centre voisin avec ou sans recommandation de son ouvrier. Une certaine quantité de vin est importée par les fournisseurs d'*Agris* et de *Chasseneuil*.

*